

EXTRAIT DE DELIBERATION DE LA COMMUNE DE DIRAC



AR Prefecture

016-211601208-20240522-D202448-DE
Reçu le 27/05/2024

délibération : L'an deux mille vingt quatre, le mercredi 22 mai à 18 h 30, le Conseil Municipal dûment
D_2024_4_8 convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle des fêtes à DIRAC, sous la présidence de Madame
MONTEGU Bénédicte, Le Maire.

Nombre de conseillers en
exercice : 18 Date de convocation du : 14 Mai 2024

Présents : 15

Présents : Monsieur GOUYGOU Dominique, Monsieur MOREAU Yannick, Madame LANOË-
MALIVERT Véronique, Monsieur DOUET Anthony, Madame DUBOIS Anne, Madame DULAC
Stéphanie, Madame MAUREL Marion, Monsieur ARTAUD Frédéric, Madame TRANCHET
Isabelle, Madame GONTIER Stéphanie, Monsieur MAUVEROU Philippe, Madame
CHEVALERIAS Annick, Monsieur COLLET Cédric, Madame BOINEAU Isabelle, Madame
MONTEGU Bénédicte

Votants : 16

**Objet : Versement de
subvention à l'ASPTT**

Pouvoirs :

Monsieur LAFENETRE Pascal a donné pouvoir à Monsieur GOUYGOU Dominique

Absent(s) :

Excusé(s) : Monsieur MORA Vincent, Monsieur MICHELET Jean-Marie, Monsieur
LAFENETRE Pascal

Secrétaire de Séance : Monsieur Frédéric ARTAUD

Le monde associatif contribue aux activités sportives, sociales, artistiques et culturelles de par son dynamisme et son implication dans la vie locale des Diracois. Cette association regroupe plus de 315 membres dont 84 diracois. Après examen du dossier de demande de subvention, la commission a émis un avis favorable.

Il est donc proposé au Conseil Municipal d'attribuer une subvention d'un montant de 1500 € à l'ASPTT Dirac.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

ATTRIBUE une subvention d'un montant de 1500 € à l'ASPTT Dirac,
PRECISE que les crédits nécessaires sont inscrits au Budget Principal 2024
AUTORISE Madame le Maire à procéder au versement de celle-ci.

Pour : 16 Contre : 0 Abstention : 0

Madame le Maire,
Bénédicte MONTEGU

Emis le 22/05/2024, transmis en sous-préfecture et rendu
exécutoire le 27/05/2024

